

**Zeitschrift:** Monuments vaudois  
**Herausgeber:** Association Edimento - pour le patrimoine  
**Band:** 10 (2020)

**Artikel:** Éléances progressives : les halles, la maison de commune et l'hôtel de ville d'Aubonne  
**Autor:** Bissegger, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1053341>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# MORGES

---

## Éléances progressives : les halles, la maison de commune et l'hôtel de ville d'Aubonne

---

Paul Bissegger

«Aubonne, séjour d'élection pour l'artiste et le rêveur...»<sup>1</sup>. Ces traits bucoliques relevés en 1857 n'ocultent en rien l'importance commerciale de ce bourg desservi par l'antique Vy de l'Etraz<sup>2</sup>, ni sa constante rivalité économique avec Morges, Rolle et Nyon. Aussi, les édifices voués au négoce et à la représentation y affichent-ils de longue date une certaine ambition. Ils sont évoqués ci-dessous selon la terminologie actuelle, soit : «anciennes halles» pour le plus vieux bâtiment ; «hôtel de ville» pour ce qui fut l'hôtel de la Balance et qui abrite désormais l'administration communale ; enfin «maison de ville» pour l'élégant marché couvert du début du XIX<sup>e</sup> siècle, coiffé de riches salles municipales<sup>3</sup>.

### LES ANCIENNES HALLES

#### (RUE TAVERNIER 3)

Une halle du marché (*ala*), accompagnée de *meises* (échoppes empiétant sur la rue), est citée dès 1343<sup>4</sup>, puis à nouveau en 1362 (*aula fori*)<sup>5</sup>. Ces éléments ont bien entendu disparu, mais une mesure en bronze témoigne encore de ce commerce moyenâgeux (**fig. 1**). Les lettres onciales de son inscription ressemblent à celles de certaines cloches du XV<sup>e</sup> siècle, notamment la *Lombarde*, de 1493, à la cathédrale de Lausanne<sup>6</sup>. D'autres étalons médiévaux sont documentés à Morges et à Payerne<sup>7</sup>.

Ces halles se trouvaient sans doute déjà à la rue de l'Ancien-Marché (aujourd'hui rue Tavernier). En 1597, il est question «de bastir sur les aisles pour une maison de ville et pour tenir la justice»<sup>8</sup>, mais il faut attendre 1617 pour



1 Aubonne, mesure pour le vin de la contenance d'un pot, soit 1,5 l.  
Inscription : «*Vinorum mensura pro Albone villa*» (XV<sup>e</sup> siècle)  
(AC Aubonne, photo P. Bissegger, 2020).

voir deux «maçons lombards», sans doute Pierre Levesque et son beau-fils Jacques, procéder à une reconstruction partielle. Ils renouvellent la façade en étayant une toiture plus ancienne<sup>9</sup> (**fig. 2**). Au rez-de-chaussée s'ouvrent deux grands arcs, pour la construction desquels on a emprunté des cintres à Allaman<sup>10</sup>, sans doute au château, théâtre peu auparavant de travaux importants<sup>11</sup>. La molasse provient de Saint-Prex<sup>12</sup>. À l'étage, de petites fenêtres de tradition gothique, à accolades et meneaux, éclairent les nouvelles salles des autorités<sup>13</sup>.



2 Aubonne, rue Tavernier 3, anciennes halles de 1617. Photo Max van Berchem, 1899 (Bibliothèque nationale suisse, EAD-7195).

Curieusement, une moitié de cette maison (sans doute la partie arrière, sur la ruelle du Soleil-Levant) est acquise par la ville en 1671 seulement. L'édifice, restauré en 1679, reçoit un second niveau en 1694-1695<sup>14</sup>. L'un des deux grands arcs est cancellé en 1805 au profit d'une « fruitière » (cave à fromage)<sup>15</sup> et en 1808, il est question de loger ici « l'établissement de travail pour les enfants pauvres ». En définitive, cependant, les lieux abritent dès 1828 une école de dessin<sup>16</sup>, puis, en 1841, ce bien-fonds passe au boucher Aloïs Ambühl<sup>17</sup>; il est resté dès lors en mains privées.

## L'HÔTEL DE VILLE (PLACE DU MARCHÉ 12)

Les débuts de l'administration communale sont liés aux franchises reçues par la ville en 1234, ainsi qu'à la gestion d'institutions charitables. L'hôpital, attesté dès 1255, est refondé sous le vocable du Saint-Esprit en 1314 pour accueillir 21 malades indigents<sup>18</sup>. Cet organisme acquiert vers 1346 deux maisons, l'une pour la communauté urbaine, l'autre pour les pauvres. La première, dite « maison de ville » (*domum ville Albone*), se trouve dans le « bourg extérieur », au voisinage des fossés<sup>19</sup>, dans un quartier qui résulte d'une extension urbaine de 1343. Bordant la route de Trévelin, cet édifice est attesté aussi en 1434<sup>20</sup>. Les bourgeois et seigneurs du lieu s'y prêtent mutuellement serment en 1551<sup>21</sup>. Toutefois, les édiles préférant se réunir à l'hôpital, l'immeuble tombe au rang de « grange



3 Aubonne, coffre-fort métallique de la commune, seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Commune d'Aubonne, photo P. Bissegger, 2020).

de l'hôpital» avant d'être reconstruit en 1599-1600 pour servir de « maison pour les pauvres », soit d'« hôpital », à la suite d'une rocade des fonctions. Deux maçons et deux charpentiers restés anonymes y travaillent sous la responsabilité du notaire Julian Begoz, membre du Conseil<sup>22</sup>.



4 Aubonne, plan cadastral de 1729. N° 92 : la maison de commune flanquée de la tour de l'horloge. À proximité immédiate, les boucheries (n° 90) desservies par le cours de l'Armary et, en face, l'hôpital (n° 17) (ACV, Gb 17b, f° 6-7).

Plus tard, cet établissement deviendra infirmerie; il est démolé au début du XX<sup>e</sup> siècle pour laisser place à l'actuelle rue de l'Hôtel-de-Ville.

L'autre maison acquise par l'administration de l'hôpital vers 1346 est située, quant à elle, dans le « bourg inférieur », à proximité d'un pont sur l'Armary. Ce bâtiment, attesté au même lieu en 1434<sup>23</sup>, est dit, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, « maison de l'hôpital, soit de la ville »<sup>24</sup> ou encore « maison de l'hôpital de quoi la ville se sert »<sup>25</sup>. Cet immeuble, proche du cours d'eau de l'Armary, s'élevait assurément sur le site de l'actuel hôtel de ville. L'hospitalier y disposait de « la maison et chapelle dudit hôpital », institution dont l'équipement se limitait, outre les paillasses, à quelques draps, couvertures et duvets, un pot à cuire, une seille, et une vingtaine d'écuelles<sup>26</sup>. Quant aux autorités, elles y avaient une cave pour leur vin, une pièce chauffée et une « grande cuisine et chambre » abritant le coffre ferré et les divers objets appartenant à la commune<sup>27</sup> (fig. 3).

Les édiles se réunissent assurément ici jusqu'en 1617, date de la reconstruction des halles évoquées plus haut. En 1726, la commune fait appel à l'architecte lausannois Guillaume Delagrangé en vue d'une transformation de ce bâtiment en maison de commune<sup>28</sup>. Ce bâtisseur est réputé pour sa participation au chantier du château de Vullierens (1717), élevé pour la famille de Mestral, propriétaire également, depuis 1701, de la maison d'Aspre à Aubonne. Delagrangé œuvre par ailleurs à l'hôtel de ville de Saint-Maurice (dès 1727), au château de Bursinel (1728)<sup>29</sup>, à celui de Saint-Saphorin (1729), ainsi qu'à diverses constructions à Lausanne et à Vevey. Aubonne lui

doit une imposante maison de ville de deux niveaux sur rez-de-chaussée (1727-1728). Côté place du marché, un escalier à deux rampes symétriques, en retour d'équerre, offre un accès solennel au bel-étage<sup>30</sup> (fig. 4), mais l'effet est singulièrement gâché à ses pieds par deux bras de l'Armary chargés des déchets des boucheries voisines, qui s'écoulent à même le pavé de part et d'autre d'une fontaine polygonale...

En 1785, cet escalier est réduit à une seule rampe droite par Henri Exchaquet (1742-1814), ingénieur réputé qui travaille, sous l'Ancien Régime, comme expert quasi attiré des autorités bernoises. Puis il exerce la fonction d'ingénieur des ponts et chaussées du jeune canton de Vaud avant d'être appelé, sous la République helvétique, aux plus hautes fonctions nationales comme inspecteur général des ponts et chaussées du pays.

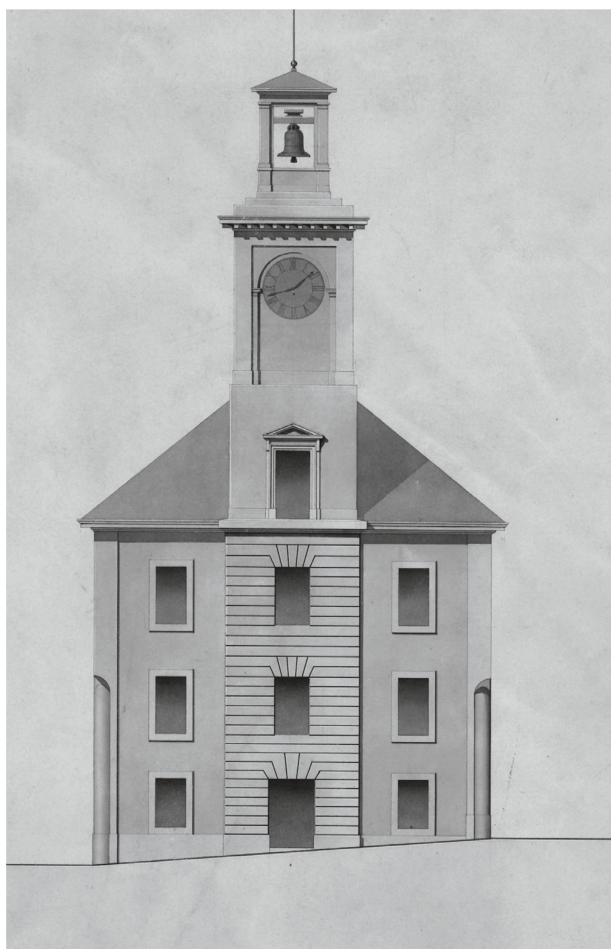
Au sud, l'hôtel de ville touche à la tour de l'horloge qui abritait l'une des portes de l'agglomération. Elle a été reconstruite vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à en juger par une clef de voûte frappée des armes communales et millésimée 1559 (aujourd'hui exposée à l'hôtel de ville)<sup>31</sup>. La tour est démolie en 1836<sup>32</sup> et l'horloge publique doit être intégrée à l'hôtel de ville. Les constructeurs associés Jean-Pierre Noblet et Louis Cugnet<sup>33</sup> (dont le projet montre sans doute le volume original du bâtiment de Delagrangé) proposent une solution très traditionnelle, avec grande lucarne à fronton et clocheton ouvert à coupole<sup>34</sup> dans le genre de ceux que l'on observe aux temples de Satigny, Coppet et Pampigny<sup>35</sup> (fig. 5).



5 Aubonne, projet d'intégration de la tour de l'horloge par Jean-Pierre Noblet et Louis III Cugnet, 1836 (AC Aubonne, JA 21 Ong. 3).



7 Ancienne maison de ville devenue hôtel de la Balance. Carte postale vers 1900, avant les transformations en hôtel des Postes (coll. privée).



6 Aubonne, intégration de l'horloge à l'hôtel de ville, projet par Louis Wenger, 1836 (AC Aubonne, JA 23 Ong. 3).



8 Aubonne, hôtel de ville et maison de ville (photo P. Bissegger, 2020).

Mais on leur préfère le projet plus moderne du Lausannois Louis Wenger<sup>36</sup>, dont l'œuvre impressionnante comprend des églises, des écoles, des établissements de soins, les premières casernes de Bière, le pénitencier pour femmes et l'ancienne douane de Marterey<sup>37</sup> à Lausanne. Wenger incorpore au bâtiment une tour rectangulaire que domine un clocheton de plan carré (fig. 6), comparable à la tour d'horloge de Lutry (1838), due au même architecte<sup>38</sup>. Notons en passant que le campanile d'Aubonne abrite une cloche de 1447 (provenant, dit-on, de l'ancienne église de Trévelin démolie en 1577<sup>39</sup>), mais qui peut avoir été récupérée à l'arsenal de Morges en 1800, alors même que le maître horloger Chenaud, de Gollion, fournit un nouveau mécanisme pour l'horloge<sup>40</sup>.

L'édifice est converti en auberge en 1836<sup>41</sup> et, deux ans plus tard, prend pour enseigne la Balance<sup>42</sup>; le bureau des Postes s'y installe en 1896 (fig. 7). Puis, en 1905-1906, l'architecte morgien Alexandre Wenger confère à l'édifice sa silhouette actuelle, avec ses fenêtres à corniches et frontons et son soubassement à refends, le tout en ciment<sup>43</sup> (fig. 8). Dès 1958, la Bourse communale puis, en 1975, le Greffe municipal et le poste de police réintègrent les lieux. Enfin, après modernisation en 1991-1992, l'immeuble redevient officiellement « hôtel de ville »<sup>44</sup>.

## LA MAISON DE VILLE (PLACE DU MARCHÉ)

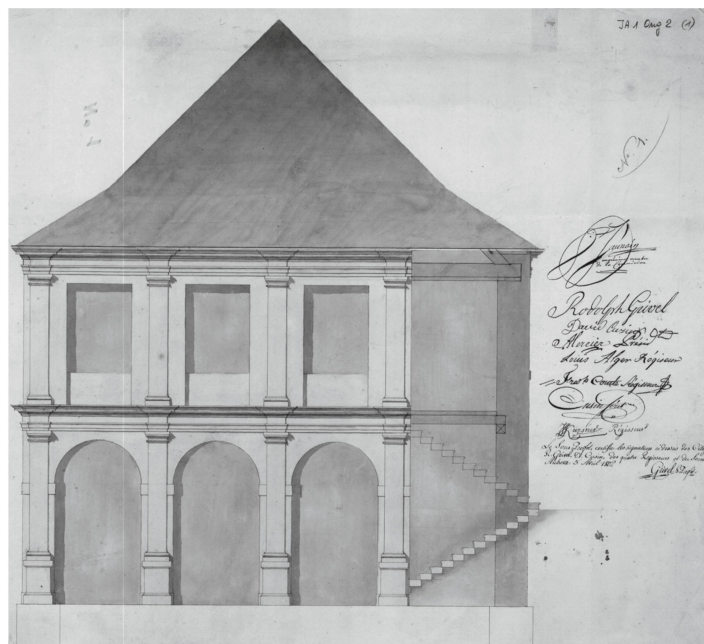
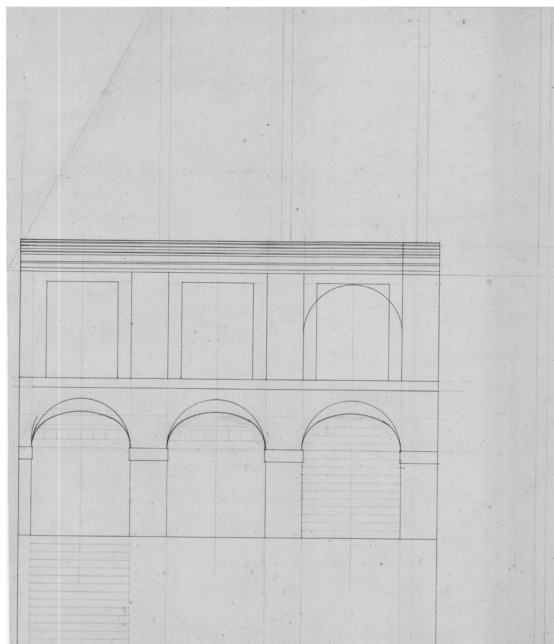
L'aube du XIX<sup>e</sup> siècle connaît vers 1800 les soubresauts politiques de la République helvétique, et notamment l'insurrection populaire des Bourla Papey, en mai 1802, révolte qui trouve à Aubonne un large soutien. Les sanctions gouvernementales qui s'en suivent impliquent le renouvellement de la municipalité en août 1803<sup>45</sup>. C'est dans ce contexte difficile que se développe le projet de redynamiser un commerce languissant. « Depuis longtemps, et sans doute avec raison, l'on se plaint de la position des boucheries et du marché de cette commune » reconnaît le Conseil communal en septembre 1801<sup>46</sup>, décidant par conséquent d'enterrer le cours de l'Armory, de déplacer les boucheries plus en amont, et de faire construire des halles neuves pour abriter les échanges (fig. 9).

L'évolution de la terminologie est significative : il est question d'abord simplement de « marché », voire de « place du marché » (1802)<sup>47</sup>, puis de « bâtiment de la place du marché », de « halles publiques » (1803)<sup>48</sup>, enfin de « nouvelle maison de ville » (1809)<sup>49</sup>.



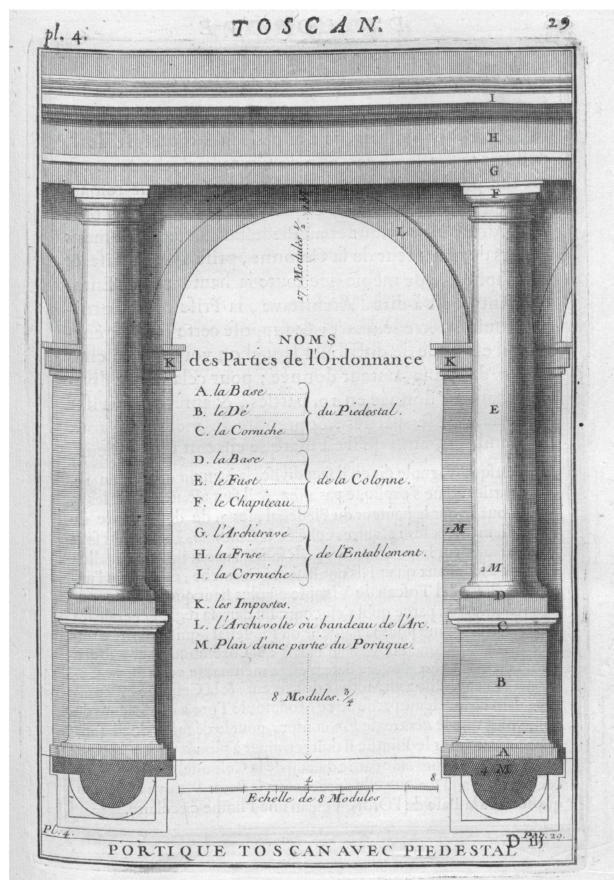
9 Aubonne, plan cadastral de 1821. – N° 158-159 : les anciennes halles. – N° 69 : l'ancienne maison de ville est flanquée encore de la tour de l'horloge et d'un corps de garde accolé en 1794 et démolie en 1823. – N° 71 : les nouvelles halles de 1803 remplacent les anciennes boucheries. – N° 43 : l'hôpital (ACV, GB 17 e 1, f° 29).

En 1801, une première ébauche prévoit un rez-de-chaussée à arcades en plein cintre (ou en anse de panier) et, à l'unique étage dont l'affectation est encore vague, de larges ouvertures rectangulaires ou cintrées (fig. 10)<sup>50</sup>. Deux habitants d'Aubonne, Abraham Mercier, « architecte et arpenteur »<sup>51</sup>, et François Jaunin, ingénieur et juge au tribunal d'appel à Lausanne, contribuent initialement à l'élaboration du projet<sup>52</sup>, mais, Mercier tombant malade, Jaunin en sera finalement l'auteur principal.



10 Aubonne, nouvelles halles, esquisse de façade vers 1801, signée «F Jaunin membre de la Commission» (AC Aubonne, JA 1 Ong. 2/6 bis).

11 Aubonne, nouvelles halles, projet définitif, par F. Jaunin, 5 avril 1802 (AC Aubonne, JA 1, Ong. 2/1).



12 A.-C. D'Aviler, Cours d'architecture... Paris 1738, p. 4, p. 29: portique toscan avec piédestal. (ETH Bibliothek Zürich, Rar 6836).

En février 1802<sup>53</sup>, des plans plus élaborés sont exposés à la maison de commune, où «le cit. Jaunin en donnera l'explication aux propriétaires qui l'exigeront»<sup>54</sup> (fig. 11).

Ce concepteur a pu s'inspirer des anciennes halles du Pont, à Lausanne, qui comportent trois arcades similaires séparées par des pilastres<sup>55</sup>, ou alors a pu copier, pour le portique, un modèle du théoricien français D'Aviler (fig. 12)<sup>56</sup>. Notons en passant que Jaunin semble avoir conçu aussi, selon un schéma identique, la porte d'entrée de la célèbre maison de maître de La Gordanne, à Perroy<sup>57</sup>.

L'entrepreneur-architecte Jean-Pierre Noblet, de Rolle se voit adjuger les travaux pour 11 763 francs<sup>58</sup>. Après consolidation du terrain spongieux au moyen de pilotis et de grillages<sup>59</sup>, Noblet signale en juillet 1802 qu'il est «d'usage de donner quelque chose aux ouvriers lorsqu'ils posent les premiers soubassements d'un édifice», priant le Conseil de bien vouloir leur accorder une «bagatelle»<sup>60</sup>. Durant l'hiver, les forêts du Jura au «Pré d'Aubonne» (Gimel) fournissent les bois de charpente, mais en mars 1803 la commune se ravise et réclame une simplification du projet, toutefois, précise-t-on, «sans gêner son ordre d'architecture»<sup>61</sup>. Noblet propose par conséquent de diminuer la hauteur de la toiture, de supprimer l'étage prévu sur les halles et de remplacer trois arcades sur la placette par de simples ouvertures en arc surbaissé. Un certain Scheydler (sans doute le maître maçon Jean-Pierre Schindler<sup>62</sup>)



13 *Aubonne, maison de ville. Carte postale vers 1900 (MAH/PBC).*



14 *Aubonne, maison de ville. Porte d'entrée, par le menuisier Ewalt, 1805 (photo P. Bissegger, 2020).*

évalue ces économies à 4500 francs. Mais en définitive, l'on décide de s'en tenir aux plans adoptés<sup>63</sup>.

Malgré l'excellente qualité de la pierre de taille tirée de la carrière de Saint-George, au-dessus de Gimel<sup>64</sup>, des problèmes statiques, en juillet 1803, exigent que des tirants métalliques soient insérés dans les façades « afin d'arrêter la poussée des arcades dont les piliers se trouvent un peu faibles »<sup>65</sup>. On envisage alors enfin de loger les autorités à l'étage, et deux experts, l'ingénieur Henri Exchaquet et le maçon François Recordon, de Morges<sup>66</sup>, attestent :

L'on peut sans inconvénient pour l'ornement dudit bâtiment et sans aucune crainte pour sa solidité, faire établir en lieu et place des grandes ouvertures qui devaient avoir lieu à l'étage, des fenêtres de 8 pieds 6 pouces de hauteur, sur 4 pieds 3 pouces de largeur, afin de le rendre propre et capable de recevoir les distributions intérieures que l'on serait dans le cas de lui donner par la suite<sup>67</sup>.

Effectivement, sur le bâtiment actuel, les encadrements de fenêtres se détachent légèrement en creux dans un panneau rectangulaire, trace peut-être du changement de programme évoqué ci-dessus (**fig. 13**). Par ailleurs, Jaunin conserve le même rythme qu'au rez-de-chaussée, mais sépare ici les baies par des pilastres à chapiteaux ioniques, plus gracieux que le sobre ordre toscan des halles, afin de conférer une image plus aimable au nouveau siège des autorités.

En août 1804, le ferblantier Ewalt fournit deux pommoux pour la toiture<sup>68</sup> et en septembre, les experts Louis Marillat, charpentier, Henri Perregaux, architecte, et Henri Exchaquet, ingénieur, procèdent à la réception du gros œuvre<sup>69</sup>. Restent cependant de longues finitions.

Au printemps 1805, une jolie porte en chêne vient fermer l'entrée côté Placette<sup>70</sup> (**fig. 14**), puis il faut attendre janvier 1808 pour voir aborder « la distribution de l'appartement sur la nouvelle halle ». Fin mai 1808, une convention est signée avec le serrurier Jean-Pierre Mouthy pour les espagnolettes de fenêtres, boutons en laiton, vergettes et poignées qui seront exécutés d'après les dimensions et dessins donnés par Noblet, y compris la poignée en laiton de la porte d'entrée, « qui doit être semblable à celle du bâtiment du Grand Conseil à Lausanne »<sup>71</sup>. Pour la première fois, l'on mentionne aussi, à l'étage, l'existence de « commodités », d'une chambre d'arrêt avec cuisine et d'un local pour les archives<sup>72</sup>.

Dans les salles réservées aux autorités, les menuisiers Ewalt et Croué posent en 1808-1809 des lambris très soignés, agrémentés de pilastres cannelés et de panneaux rectangulaires à angles échancrés frappés de rosaces. Un soin tout particulier est accordé au dorsal du président du tribunal (**fig. 15**). Cependant, lors d'une inspection en juillet 1809, les planchers des salles du tribunal et de la municipalité sont déclarés irrecevables et doivent être entièrement repris.



15 Aubonne, maison de ville, boiseries de la salle du tribunal. Dorsal du président (photo P. Bissegger, 2020).



16 Aubonne, maison de ville. Fauteuil dû sans doute au menuisier lausannois François Garagnon (1809) (photo P. Bissegger, 2020).

Par ailleurs, le maçon Daniel Bornand s'engage à faire le « caronnage », soit dallage en terre cuite de la salle des « Pas-Perdus », en carreaux hexagonaux conformes au modèle usité à la tuilerie de Bière<sup>73</sup>, tandis que le potier de terre Jacob Ingold, d'Yverdon (auteur du prestigieux poêle du Grand Conseil à Lausanne, disparu), fournit deux fourneaux à catelles<sup>74</sup>. Enfin, le sculpteur David IV Doret, de Vevey, livre un manteau de cheminée en marbre et le menuisier François Garagnon, de Lausanne, procure 18 fauteuils destinés aux autorités<sup>75</sup> (fig. 16).

En août 1809, il ne reste plus qu'à arranger les deux salles pour les louer au Grand Cercle, et le 10 février de l'année suivante, tous les comptes sont soldés, y compris celui du serrurier Jacques-Philippe Dantz, d'origine française, pour la balustrade des escaliers<sup>76</sup>. Après huit années d'efforts, ce chantier s'achève enfin, au grand soulagement de la commission chargée de superviser « les ouvrages et appartements du bâtiment neuf où siègent actuellement les autorités, ouvrages hérissés d'obstacles et de difficultés qui ont nécessité pendant près de trois ans des soins et une surveillance presque continuelle »<sup>77</sup>.

Une « grenette » fermée de murs est installée sous les halles en 1839<sup>78</sup>. Par la suite, l'édifice évolue peu : en 1819 et 1844, on repeint les contrevents « aux couleurs de la ville »<sup>79</sup> ; dès 1843, une pendule équipe les salles de la municipalité et du tribunal<sup>80</sup> puis les archives sont rendues « incombustibles » en 1874<sup>81</sup>. Le bâtiment est classé monument historique en 1955<sup>82</sup>, les façades rafraîchies en 1971-1973 par Jean Bettems, architecte<sup>83</sup>, enfin le pavé sous les halles est restauré en 2018<sup>84</sup>.

## CONCLUSION

Ces édifices dédiés à l'exercice du commerce et du pouvoir témoignent d'une constante recherche de qualité et permettent d'appréhender l'évolution d'une conscience urbaine de plus en plus affirmée. À l'apogée de ce mouvement se trouve la maison de ville de 1803, à « l'ornement » de laquelle les autorités tiennent tant qu'elles y subordonnent les notions d'économie et même d'usage. Cet édifice relève de deux typologies distinctes. Il y a d'une part la sobre lignée des grenettes ou marchés couverts qui, souvent, ne comprennent qu'un niveau, comme à Vevey (1808), Lausanne (1840), ou Moudon (1861). D'autre part, il y a la filiation des hôtels de ville qui, de longue date, peuvent intégrer un marché au rez-de-chaussée, comme à Morges (vers 1520)<sup>85</sup> ou à Lausanne à l'ancien hôtel de ville du Pont (1560) puis de la Palud (1675)<sup>86</sup>, ou encore, plus tardivement, à celui d'Yverdon (1770)<sup>87</sup>, pour ne citer que ceux-ci. L'harmonieux bâtiment d'Aubonne prolonge cette tradition à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle et annonce de nouvelles combinaisons de fonctions, comme l'élégante grenette-casino de Morges (1822-1827), ou le sobre marché couvert et habitation de Nyon (1828-1829).

## NOTES

Mes chaleureux remerciements vont à Pascal Lincio, municipal et historien d'Aubonne, ainsi qu'à Werner Haenggeli et Serge Maury, archivistes. Leur aide m'a été très précieuse.

<sup>1</sup> *Indicateur général du canton de Vaud...*, Lausanne 1857, p. 225.

<sup>2</sup> Paul BISSEGER, *Rolle et son district*, Berne 2012 (MAH Vaud VII), p. 19.

<sup>3</sup> François L. COLOMB & Pascal LINCIO, *Aubonne: à l'écoute des vieilles pierres*, Aubonne, 1979.

<sup>4</sup> Louis DE CHARRIÈRE, *Les dynastes d'Aubonne* (MDR XXVI), Lausanne 1870, pp. 226 et 359.

<sup>5</sup> ACV, C XX 21/7.

<sup>6</sup> Aimable communication de Fabienne Hoffmann.

<sup>7</sup> Bernard ANDENMATTEN & Daniel DE RAEMY (dir.), *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne 1990, p. 146; Paul BISSEGER, *La ville de Morges*, Berne 1998 (MAH Vaud V), p. 172.

<sup>8</sup> AC Aubonne, A 72, Registre du Conseil (Reg. Cons.), f° 268 v., 5 mars 1597.

<sup>9</sup> AC Aubonne, D 15, comptes (c.) 1617, «Pour cinq pièces de marrin employées pour redresser et retenir la ramure du devant desdictes ales», 7 ff. (aimable communication de Marcel Grandjean).

<sup>10</sup> AC Aubonne, D 15, c. 1617.

<sup>11</sup> MAH Vaud VII, p. 38.

<sup>12</sup> AC Aubonne, D 15, c. 1617, «pour les fenestragés du devant desdictes ales».

<sup>13</sup> Philippe DUQUESNE, *Aubonne à travers les âges*, Morges 1908, p. 60.

<sup>14</sup> AC Aubonne, D 21, c. 1670-1671, 29 avril 1671 et c. 1678-1679, mars-avril 1679; sources citées d'après Brigitte PRADERVAND, «Le château d'Aubonne», rapport historique, rédaction des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, janvier 1986.

<sup>15</sup> AC Aubonne, A 101, p. 275, 23 févr. 1805; p. 284, 18 mars 1805.

<sup>16</sup> AC Aubonne, A 102, p. 76, 5 oct. 1808 et A 105, p. 84, 17 mai 1828.

<sup>17</sup> AC Aubonne, A 107, p. 34, 20 févr. 1841; p. 72, 13 nov. 1841. Pascal LINCIO, *Notice historique et architecturale sur l'ancien hôtel de ville d'Aubonne*, inédit, mars-avril 2002, p. 7.

<sup>18</sup> ACV, Fh 102, Reconnaissances pour l'hôpital 1346-1539, f° 1, «ad recipiendum xxi pauperes et infirmos»; Franck FONTAINE, *Une économie sociale: les comptes de la confrérie du Saint-Esprit d'Aubonne, 1436-1463*, mémoire de licence, Université de Lausanne 2007, p. 132. Gilbert COUTAZ, *Panorama des archives communales vaudoises, 1401-2003*, Lausanne 2003 (BHV 124), pp. 275 et 277.

<sup>19</sup> ACV, Fh 102, f° 2: «iuxta carreriam per quam itur de Albona versus Trivellin».

<sup>20</sup> ACV, Fh 4, Quernet d'Aubonne vers 1434 (ACV, Fh 4), f° 2 v. «sitam juxta domum ville Albone a lacu (...) et fossalia ville a vento» (transcription John Wynne McCoy, 2015, voir <http://www.realmac.info/fh4.pdf>).

<sup>21</sup> ACV, Fh 118, reconnaissances pour la ville et l'hôpital, 1434 - XVI<sup>e</sup> siècle, f° 35, 7 févr. 1551.

<sup>22</sup> AC Aubonne, A 72, f° 316, 18 août 1599; f° 317, 1<sup>er</sup> sept. 1599.

<sup>23</sup> ACV, Fh 102, f° 2, *quandam carreriam tendentem versus aquam de larmary*; Fh 4, f° 8 v., *prope pontem hospitalis (...) et cursum aque Armary a borea; et in burgo inferiori de hospitali*; f° 13, *unam domum sitam in burgo interiori juxta domum hospitalis Albone a vento et juria, et carrerias publicas a borea et lacu*; f° 17: *domum suam sitam en Rua Paccot juxta domum hospitalis Albone a lacu, domum Stephani de Villa a juria, cursum aque Armary a vento*.

<sup>24</sup> AC Aubonne, A 72, f° 255 v., 10 juillet 1596; ACV, Gb 17b (Aubonne 1729), f° 6-7.

<sup>25</sup> AC Aubonne, A 72, f° 321, 4 nov. 1599.

<sup>26</sup> AC Aubonne, A 72, f° 244 v., 2 nov. 1595.

<sup>27</sup> AC Aubonne, A 72, f° 284, 1<sup>er</sup> janv. 1598, inventaire.

<sup>28</sup> AC Aubonne, A 88, p. 334, 5 sept. 1733 (cité d'après Pierre-Antoine TROILLET, *Aubonne. Aperçu historique et architectural sur l'ancien hôtel de la Balance, actuellement bâtiment de l'administration communale*, Section monuments et sites du Canton de Vaud, octobre 1990, p. 18).

<sup>29</sup> MAH Vaud VII, p. 56.

<sup>30</sup> ACV, Gb 17b, Aubonne, plan cadastral de 1729.

<sup>31</sup> DUQUESNE 1908 (cf. note 13), p. 60.

<sup>32</sup> AC Aubonne, A 106, p. 256, 21 mai 1836.

<sup>33</sup> Loïc ROCHAT, «Cugnet sera mon architecte». *Ascension sociale et mutation professionnelle d'une dynastie de maîtres charpentiers et d'architectes vaudois XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel 2013.

<sup>34</sup> AC Aubonne, JA 21, onglet 3, plans Noblet et Cugnet, 1836.

<sup>35</sup> Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud*, Lausanne 1988 (BHV 89), p. 178.

<sup>36</sup> AC Aubonne, A 106, p. 290, 10 déc. 1836; JA 23, plan Louis Wenger

<sup>37</sup> Paul BISSEGER, *D'ivoire et de marbre*, Lausanne 2007 (BHV 131), pp. 588-592.

<sup>38</sup> Marcel GRANDJEAN (dir.), *Lutry, Arts et Monuments*, II, Lutry 1991, p. 295.

<sup>39</sup> COLOMB & LINCIO 1979 (cf. note 3), p. 24.

<sup>40</sup> AC Aubonne, A 99, p. 149, 27 oct. 1800, «le président Mercier a choisi à Morges deux petites cloches pour l'horloge qu'on reconstruit»; p. 192, 28 févr. 1801; Eugène MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. I, Lausanne 1914 (réimpr. Genève-Paris 1982), p. 116.

<sup>41</sup> AC Aubonne, A 106, p. 278, 24 sept. 1836.

<sup>42</sup> AC Aubonne, A 106, p. 357, 17 févr. 1838.

<sup>43</sup> TROILLET 1990 (cf. note 28); *Guide artistique de la Suisse IV*, Berne 2011, p. 289.

<sup>44</sup> Pascal LINCIO, *Notice historique et architecturale sur l'ensemble de l'hôtel de ville et ses environs immédiats*, inédit, avril 2006.

<sup>45</sup> DUQUESNE 1908 (cf. note 13), pp. 71-78.

<sup>46</sup> AC Aubonne, A 99, pp. 257-261, 17 sept. 1801; p. 285, 6 déc. 1801: le plan présenté à l'assemblée du 16 sept. doit être «perfectionné».

<sup>47</sup> AC Aubonne, A 99, p. 325, 23 févr. 1802; p. 331, 13 mars 1802.

- <sup>48</sup> AC Aubonne, A 101, p. 75, 28 avril 1803; p. 102, 4 août 1803.
- <sup>49</sup> AC Aubonne, A 102, p. 114, 6 mai 1809.
- <sup>50</sup> AC Aubonne, A 99, pp. 257-261, 17 sept. 1801.
- <sup>51</sup> MAH Vaud V, p. 50: Mercier a reconstruit à Morges la maison Louis-de-Savoie 35 (1796).
- <sup>52</sup> AC Aubonne, F 38, c. 1801-1802, p. 76, sept. 1801; Ja 1, plans halles.
- <sup>53</sup> AC Aubonne, A 99, p. 298, 21 déc. 1801; p. 313, 21 janv. 1802; p. 323, 18 févr. 1802.
- <sup>54</sup> AC Aubonne, A 99, p. 325, 23 févr. 1802; p. 327, 27 févr. 1802.
- <sup>55</sup> Marcel GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, Bâle 1965 (MAH Vaud I), p. 383, fig. 299.
- <sup>56</sup> Augustin-Charles D'AVILER, *Cours d'architecture...*, Paris 1738, pp. 4 et 29.
- <sup>57</sup> Paul BISSEGER, *Entre Arcadie et Panthéon*, Lausanne 2001 (BHV 121), pp. 134-137.
- <sup>58</sup> AC Aubonne, A 99, p. 342, 30 mars 1802; p. 346, 4 avril 1802; pp. 352-353, 19 avril 1802; p. 353, 20 avril 1802.
- <sup>59</sup> AC Aubonne, A 99, p. 378, 1<sup>er</sup> juin 1802; A 101, p. 75, 28 avril 1803; p. 82, 8 mai 1803.
- <sup>60</sup> AC Aubonne, A 99, p. 395, 31 juillet 1802.
- <sup>61</sup> AC Aubonne, A 101, p. 37, 30 déc. 1802; p. 51, 20 janv. 1803; pp. 66-67, 14 mars 1803.
- <sup>62</sup> MAH Vaud VII, p. 124.
- <sup>63</sup> AC Aubonne, A 101, p. 67, 14 mars 1803 et p. 69, 17 mars 1803; p. 71, 1<sup>er</sup> avril 1803.
- <sup>64</sup> ACV, PP 410, Famille Grand d'Hauteville, B 10.16/29, lettre du 3 juillet 1813.
- <sup>65</sup> AC Aubonne, A 101, pp. 96-97, 14 juillet 1803.
- <sup>66</sup> MAH Vaud V, p. 129, p. 289: Morges, maisons Louis-de-Savoie 62-66 (1780) et fontaine Monod (1801).
- <sup>67</sup> AC Aubonne, A 101, p. 119, 27 août 1803.
- <sup>68</sup> AC Aubonne, A 101, p. 191, 24 janv. 1804; p. 235, 26 juillet 1804; p. 239, 6 août 1804; p. 242, 20 août 1804; F 38, c. 1804-1805, p. 90, 10 mars 1805.
- <sup>69</sup> AC Aubonne, A 101, p. 250, 24 sept. 1804; p. 256, 12 nov. 1804.
- <sup>70</sup> AC Aubonne, A 101, p. 278, 2 mars 1805; p. 282, 11 mars 1805; p. 306, 1<sup>er</sup> juillet 1805. Coût 260 francs: A 101, p. 306, 1<sup>er</sup> juillet 1805.
- <sup>71</sup> AC Aubonne, A 102, p. 49, 31 mai 1808.
- <sup>72</sup> AC Aubonne, A 102, pp. 49-50, 31 mai 1808.
- <sup>73</sup> AC Aubonne, A 102, p. 49, 31 mai 1808.
- <sup>74</sup> AC Aubonne, A 102, pp. 49-50, 31 mai 1808; p. 50, 4 juin 1808; p. 99, 25 févr. 1809; p. 115, 13 mai 1809; p. 128, 19 août 1809.
- <sup>75</sup> AC Aubonne, A 102, p. 121, 1<sup>er</sup> juillet 1809; p. 123, 22 juillet 1809; p. 128, 19 août 1809; p. 144, 28 oct. 1809.
- <sup>76</sup> AC Aubonne, A 102, p. 121, 1<sup>er</sup> juillet 1809; p. 131, 26 août 1809; p. 167, 3 févr. 1810.
- <sup>77</sup> AC Aubonne, A 102, p. 167, 3 févr. 1810; p. 310, 29 déc. 1811.
- <sup>78</sup> AC Aubonne, A 106, p. 69, 23 nov. 1833; p. 402, 1<sup>er</sup> déc. 1838, p. 436, 10 août 1839.
- <sup>79</sup> AC Aubonne, A 104, p. 23, 20 mars 1819; A 107, p. 200, 15 juin 1844.
- <sup>80</sup> AC Aubonne, A 107, p. 131, 17 févr. 1843.
- <sup>81</sup> AC Aubonne, A 102, p. 27, 23 janv. 1808; p. 38, 15 avril 1808; p. 49, 31 mai 1808; p. 115, 13 mai 1809, 1000 fr. à Noblet « pour plans et devis de la distribution intérieure »; Plans, Onglet n° 4, projet de [Jules?] Simon, architecte à Rolle, 25 févr. et 14 mars 1874.
- <sup>82</sup> Recensement architectural du canton de Vaud, Aubonne, fiche 87.
- <sup>83</sup> ACV, AMH A 5/6, avec relevé des façades.
- <sup>84</sup> Préavis au Conseil communal, 19 sept. 2019 (aimable communication de Pascal Lincio).
- <sup>85</sup> MAH Vaud V, pp. 159-168.
- <sup>86</sup> MAH Vaud I, pp. 381-406, fig. 299.
- <sup>87</sup> Marcel GRANDJEAN, « L'Hôtel de Ville d'Yverdon et son logis », in *RHV* 1984, pp. 11-72.